

L'ÉCLAIR

MAGAZINE

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

N°212 / JUIN 2026

STIMULER LA CRÉATIVITÉ
DES PLUS JEUNES

P.20-21



Saint-Arnoult
en Yvelines



SOUVENIR | COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

ÉCONOMIE | LE BIO DE RETOUR EN CENTRE-VILLE





20 chorales

Plus de 500 choristes !

20ème FESTIVAL DE CHORALES DES YVELINES



7 JUIN 2026

SAINT ARNOULT EN YVELINES

11H-19H30

Église Saint Nicolas

Salle le Cratère

Entrée libre



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	P. 4
SOUVENIR	
> Commémoration du 8 mai 1945.....	P. 5
SPORT	
> Succès du tournoi de football pour les jeunes.....	P. 6
SANTÉ	
> La maison médicale se pare de sa façade.....	P. 8
ENVIRONNEMENT	
> L'arbre un allié sur lequel il faut veiller.....	P. 9-10-11
EN BREF	
> Grippe aviaire : les règles à connaître.....	P. 12
> Les horaires de la Poste cet été.....	P. 12
> Poulailler : limitation du nombre de gallinacés.....	P. 12
> Espaces verts : des équipements électriques.....	P. 13
PATRIMOINE	
> Le temps des foires n'est pas révolu.....	P. 14
ACTEURS LOCAUX	P. 15
ÉCONOMIE	
> Alimentation : retour des légumes bio en centre-ville.....	P. 16
TECHNOLOGIE	
> Internet : la fin du réseau cuivre.....	P. 17
EN BREF	
> Le Cratère : deux techniciens sortent de l'ombre.....	P. 18
> Prévention : lutte contre les incendies.....	P. 18
> Voirie : mise en conformité des passages piétons.....	P. 19
> Handicap : deux nouvelles places PMR.....	P. 19
JEUNESSE	
> La créativité au cœur des activités.....	P. 20-21
MÉDIATHÈQUE	
> Faites le plein d'ouvrages pour cet été.....	P. 23
PORTRAIT	
> Emmanuel Gau, porte-drapeau.....	P. 24-25
LA MAIRIE RÉPOND	P. 26
TRAVAUX	P. 27
AGENDA	P. 28-29-30
NUMÉROS UTILES, ÉTAT CIVIL	P. 31



P. 6



P. 14



P. 20-21



P. 24-25

LE CHIFFRE DU MOIS

- 53 311 €

MONTANT DE LA BAISSÉ DU BUDGET DE CONSOMMATION DES FLUIDES



Depuis 2023, la commune poursuit ses efforts pour maîtriser durablement ses consommations d'énergie et d'eau. En 2025, la consommation électrique a diminué de 5,6 %, soit 46 131 kWh économisés, notamment grâce au remplacement progressif des éclairages par des LED dans plusieurs bâtiments communaux et sur l'éclairage public. La consommation de gaz recule également de 2,5 %, malgré des besoins variables selon les équipements. L'eau suit cette tendance avec une baisse de 7,8 %, représentant 833 m³ économisés et près de 6 000 € de dépenses en moins. Thermostats, baisse des températures de consigne, sensibilisation des usagers et réflexion sur les modes de chauffage contribuent à cette dynamique engagée depuis la crise énergétique. Soit une baisse des dépenses énergétiques de 53 311 € entre 2025 et 2024.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Le mois de juin marque chaque année une période particulière dans la vie de notre commune. Pour les plus jeunes, il annonce les dernières semaines d'école avant des vacances d'été bien méritées. Mais avant de refermer cette année scolaire, enseignants, équipes éducatives, animateurs et associations de parents d'élèves se mobilisent une nouvelle fois pour offrir aux enfants de nombreux moments de découverte, de partage et de convivialité.

Tout au long de l'année, nos écoles, les accueils périscolaires, les « Copains d'Abord » ou encore « l'Espace Jeunes » ont proposé des activités riches et variées favorisant l'éveil, la créativité et le vivre-ensemble. Spectacles, projets artistiques, sorties, ateliers ou animations sportives témoignent de

l'investissement quotidien de celles et ceux qui accompagnent notre jeunesse. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Cette convivialité qui fait l'âme de Saint-Arnoult-en-Yvelines se retrouve également dans la vitalité de notre tissu associatif et dans les animations proposées par la commune. Le dimanche 7 juin, notre ville aura ainsi le plaisir d'accueillir le 20^e Festival des Chorales des Yvelines, organisé par notre chœur Voc'Arnolphia. Plus de 500 choristes se produiront au Cratère et à l'église Saint-Nicolas pour offrir au public un moment musical exceptionnel.

Quelques jours plus tard, la musique sera encore à l'honneur à l'occasion de la Fête de la Musique. Parce qu'elle se déroulera un dimanche, nous avons souhaité proposer un format familial et festif dès 15h sur la place Jean-Moulin. Groupes locaux, ambiance conviviale et food trucks viendront rythmer cet après-midi et cette soirée que nos services préparent activement.

Cet été sera également marqué par une nouveauté avec l'installation de « La Terrasse », restaurant éphémère implanté au complexe sportif à l'extrémité du terrain sta-

bilisé jusqu'au 4 octobre. Corentin et Amaury y proposent un espace chaleureux et convivial où chacun pourra se retrouver en famille ou entre amis autour d'une restauration simple et de qualité. Une belle initiative qui contribuera à animer la période estivale.

Enfin, notre volonté de favoriser les circuits courts et les commerces de proximité se concrétise aussi avec l'arrivée d'un nouveau service de distribution de légumes bio, grâce au partenariat entre Morgane, du Cellier à Fromages, et Romuald, maraîcher situé sur la plaine des Clos à Bonnelles. Une démarche locale, responsable et de qualité dont chacun peut désormais profiter.

À toutes et tous, je souhaite un très beau mois de juin, riche en rencontres, en découvertes et en moments partagés.

“

Cette convivialité fait l'âme de Saint-Arnoult-en-Yvelines

”

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

> > > > > > > > > >

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur en chef : Stéphane Desclouds

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Ont contribué à ce numéro : Annick Lachaux Lucien-Brun, Clémence Chicheportiche, Guillaume Levaufre

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock - OpenAI

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sqy78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Juin 2026. Numéro ISSN 3002-0468.

SOUVENIR

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Madame le maire a lu le discours de la ministre des Armées Catherine Vautrin

Le 8 mai 2026, familles, forces de l'ordre, jeunes sapeurs-pompiers, élus, représentants des associations patriotiques et porte-drapeaux ont tenu à être présents pour un temps de recueillement en mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale.



Le CMJ dispose de son propre drapeau



Une commémoration intergénérationnelle



Dépôt de gerbes



Les représentants des associations patriotiques



Présence des forces de l'ordre et de secours



Les élus du conseil municipal



La chorale a entonné le chant des Partisans et la Marseillaise



Les jeunes Arnolphiens ont remporté leur tournoi dans la catégorie des U10 – U11. Un moment de joie partagé avec leur encadrement.

SAINT-AR CUP 2026

3 JOURS 100% FOOT !

> > > > >

À quelques semaines de la Coupe du Monde, la passion du football continue de rassembler les jeunes générations. Le récent tournoi organisé au complexe sportif en a une nouvelle fois apporté la preuve.

Du 1^{er} au 3 mai, le club de football FCSA 78 organisait la seconde édition de la Saint-Ar Cup, un grand tournoi de football dédié aux jeunes footballeurs du territoire et des environs. Pendant trois jours, le complexe sportif a vibré au rythme des matchs, des encouragements, des rencontres et des sourires dans une ambiance particulièrement familiale et festive.

Le vendredi 1^{er} mai, le tournoi réunissait les catégories U8-U9 avec 32 équipes de jeunes joueurs âgés de 7 à 8 ans, soit 320 enfants présents sur les terrains. Le samedi était consacré aux U12-U13 avec 16 équipes de joueurs âgés de 11 à 13 ans, soit 160 enfants supplémen-

taires. Enfin, le dimanche, les catégories U10-U11 clôturaient le week-end avec 16 équipes et à nouveau 160 jeunes engagés.

Rien qu'en matière d'affluence, ce tournoi est déjà un succès avec 64 équipes accueillies, 640 jeunes joueurs et plus de 130 encadrants auxquels il convient d'ajouter les centaines de familles autour du terrain.

Une véritable réussite sportive pour le FCSA 78 mais également humaine et populaire pour le club et notre commune.

Sportivement, les jeunes du FCSA 78 ont porté haut les couleurs de Saint-Arnoult tout au long du tournoi :

“
Le football favorise la
cohésion de groupe.
”

- en U8/U9, les équipes locales terminent aux 9^e, 11^e, 25^e, 28^e et 31^e places ;
- en U12/U13, notre équipe se classe à une belle 8^e place ;
- en U10/U11, le club réalise une magnifique performance avec une 1^{re} place, ainsi que des 11^e et 16^e place.

Point d'orgue du week-end : la superbe victoire de l'équipe U11 de Saint-Arnoult-en-Yvelines lors du tournoi du dimanche.

Une organisation rendue possible par l'engagement de l'ensemble des bénévoles, éducateurs, partenaires, familles et services municipaux.

SÉJOUR D'ÉTÉ

EN ROUTE VERS LA NATURE
ET L'AVENTURE !

DU 6 AU 10 JUILLET 2026

- DE 9 À 12 ANS -
RÉSERVÉ AUX ARNOLPHIENS

LA MAISON DES ESPACES NATURELS À ECLUZELLES (28)

Optimiste, équitation, piscine, accrobranche,
animations nature, VTT, veillées et bien plus...

SÉJOUR LIMITÉ
À 20 PLACES

Renseignements et inscriptions

06 65 15 01 62

Le mercredi 13 mai de 17h à 18h30
au centre de loisirs « Les Copains d'abord »

376€



Dès le bâtiment placé hors d'eau, les équipes se sont attelées à la réalisation des cloisons intérieures. L'aménagement prend forme.

HORS D'EAU

LA MAISON MÉDICALE EN BONNE FORME

> > > > >

Débutés en novembre 2025, les travaux de la future maison médicale avancent conformément au calendrier prévu. Depuis le début du mois de mai, le bâtiment est désormais hors d'eau : portes, fenêtres et bardage extérieur ont été posés, tandis que les travaux intérieurs se poursuivent actuellement avec la réalisation des cloisons.

Entièrement financée par le Département des Yvelines à hauteur de 1,5 million d'euros, la construction de la maison médicale bénéficie également du soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Région Île-de-France, qui participent chacune à hauteur de 250 000 €.

La structure portera le nom de Maison médicale Docteur André Laucher, en hommage à l'ancien généraliste de la commune, emporté par la Covid-19 en pleine pandémie.

À terme, le bâtiment accueillera 15 cabinets médicaux, dont 5 dédiés aux médecins généralistes. Un enjeu majeur pour la commune, qui ne compte aujourd'hui que trois praticiens généralistes.

« La volonté première de la commune, à travers cette maison médicale, est de permettre une offre de soins aux Arnolphiens plus étoffée qu'aujourd'hui. Cette structure doit favoriser l'installation de nouveaux praticiens », souligne Arnaud Baguenier, le 1^{er} adjoint à l'urbanisme, voirie, patrimoine et transports.

Bien que le financement soit assuré par le Département, la commune suit activement l'avancement du chantier, en lien direct avec l'architecte et les 11 entreprises mobilisées sur les 13 lots de travaux : gros œuvre, fondations, charpente, plomberie, électricité... ou encore menuiserie intérieure. Une fois l'équipement mis en service, sa gestion relèvera également de la commune.

“

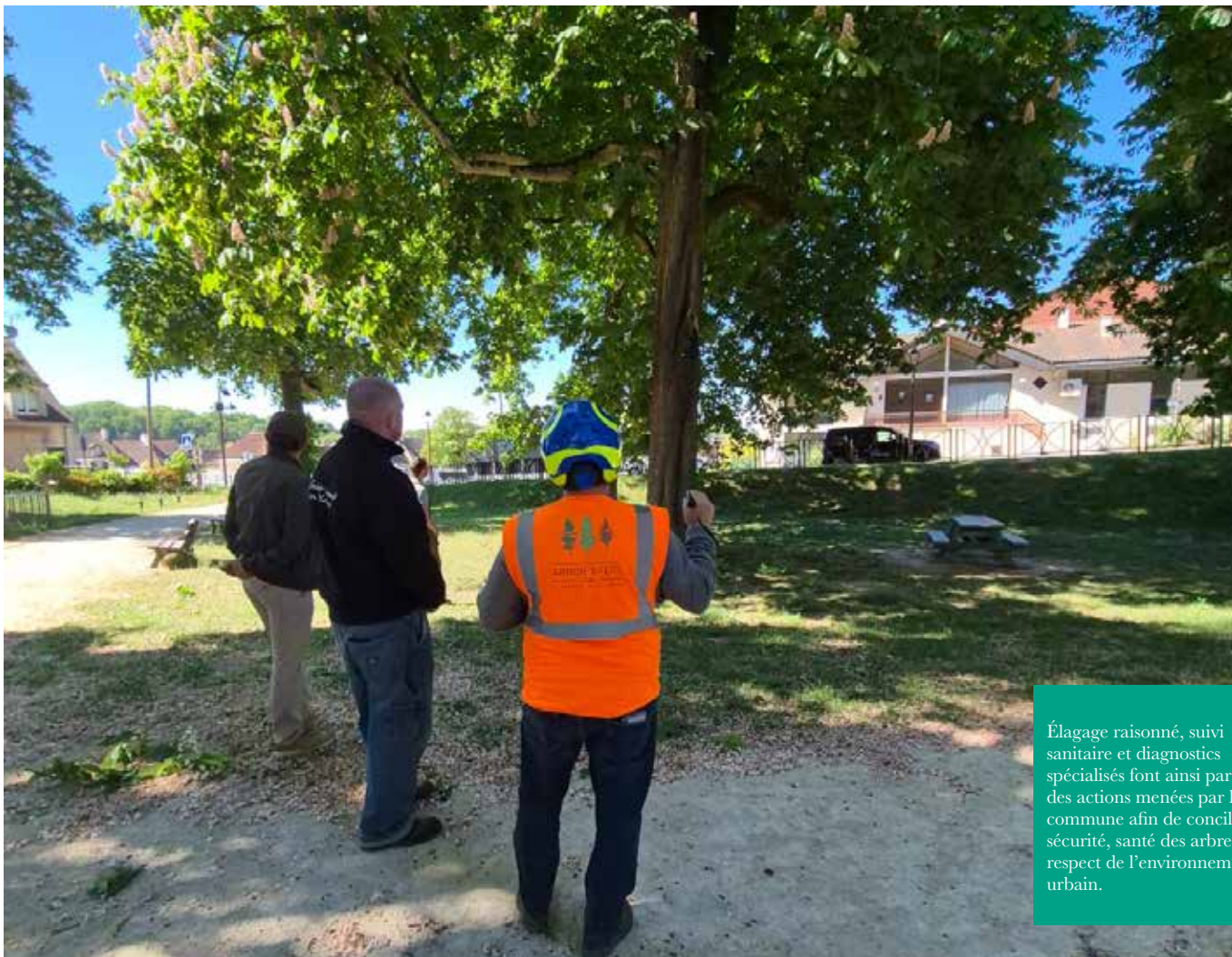
La maison médicale doit permettre l'installation de nouveaux praticiens et d'étoffer le nombre de généralistes.

”

Pensé pour répondre aux besoins futurs, le bâtiment a été conçu de manière évolutive et pourrait, à terme, accueillir un second étage.

Dans une logique de maîtrise énergétique et de transition écologique, le toit-terrasse sera équipé de panneaux solaires. L'électricité produite alimentera les installations municipales, tout comme les panneaux déjà installés sur les vestiaires du terrain synthétique, contribuant à réduire les dépenses énergétiques de la collectivité.

Preuve que le chantier touche à sa fin, l'inauguration de la Maison médicale André Laucher est prévue courant septembre, en présence notamment du Président du département des Yvelines, Pierre Bédier.



Élagage raisonné, suivi sanitaire et diagnostics spécialisés font ainsi partie des actions menées par la commune afin de concilier sécurité, santé des arbres et respect de l'environnement urbain.

L'ARBRE EN VILLE UNE PRÉSENCE SOUS SURVEILLANCE



Patrimoine vivant au cœur de la commune, les arbres participent pleinement à la qualité du cadre de vie des Arnolphiens. Source d'ombre, de fraîcheur et de biodiversité, ils contribuent à rendre les espaces publics plus agréables et plus apaisés. Mais préserver ce patrimoine végétal nécessite également une gestion attentive et régulière.

Bien plus qu'un simple élément de paysage, les arbres participent pleinement à la qualité du cadre de vie en centre-ville. Ils apportent une présence végétale appréciée des habitants, créent des espaces plus agréables à vivre et invitent à la promenade comme à la convivialité. Par leur ombre, leurs couleurs changeantes au fil des saisons et leur intégration dans l'espace public, ils contri-

buent à rendre le cœur de ville plus accueillant,

Élaguer ou ne pas élaguer ?

En dehors de ces aspects, les arbres urbains offrent de nombreux autres bénéfices :

- Séquestration de CO₂
- Réduction de la pollution atmosphérique
- Gestion des eaux pluviales
- Atténuation du bruit
- Création d'îlots de fraîcheur.

“
L'arbre nécessite attention et soins pour améliorer le cadre de vie mais aussi pour préserver la sécurité de tous.
”



Un arbre en bonne santé continue de délivrer ces différents services plus efficacement.

L'élagage urbain n'est pas une simple opération esthétique ; il s'agit d'une pratique de gestion visant à préserver la santé des arbres, la sécurité des citadins et la qualité de l'environnement urbain, lorsqu'il est réalisé de façon douce, il ne compromet pas ces fonctions mais les optimise.

Si laisser un arbre s'exprimer dans son entièreté est, lorsque c'est possible, toujours préférable, l'élagage est indiqué pour certains arbres urbains notamment ceux d'alignement afin de garantir la sécurité publique, respecter les obligations légales et urbanistiques. Les municipalités imposent des hauteurs maximales et des distances minimales entre les branches et les bâtiments ou les lignes aériennes. L'élagage permet de se conformer à ces règles, évitant ainsi des sanctions ou des travaux d'abattage coûteux.



Une taille raisonnée conserve la forme naturelle de l'arbre et améliore l'esthétique des rues et des parcs, contribuant au bien-être des habitants.

Comme pour beaucoup de sujets, les réclamations des citadins à propos des arbres bordant leur rue sont antagonistes et inconciliables.

En dehors des cas d'urgence, nous devons maintenant prévoir les

abattages et élagages classiques entre septembre et fin février (initialement recommandé avant le 15 mars) car la végétation a régulièrement 3 semaines d'avance quant à la montée de sève, le débouffrage et la feuillaison (changement climatique).

Dans la mesure du possible, certains arbres abattus sont conservés sous forme de « totem » afin d'enrichir le maillage du réseau de vieux bois déjà présent dans nos forêts domaniales.

PARC ARSONNEAU

Un arbre en pleine feuillaison est tombé lors du dernier épisode de vent et de grêle.

Un diagnostic précis a été effectué pour tous les arbres du parc Arsonneau le 20 avril 2026.

Voir « à cœur » nécessite une entreprise spécialisée. Ainsi Arborexpert a réalisé un sondage avec un résistographe. Cette prise de mesures permet de compléter l'observation visuelle, si celle-ci est jugée insuffisante pour apprécier l'état réel des tissus internes des arbres. Coût de l'intervention : 1 665 €.

Régulièrement des diagnostics précis sont demandés comme cela a été fait pour les anciens arbres de la rue Jean Moulin, ceux de toutes nos écoles et du complexe sportif. Une surveillance annuelle est demandée pour les arbres du parc de l'Aleu où une majorité de frênes se dégrade ainsi que sur d'autres sites. Les maladies émergentes dues au changement climatique provoquent une mortalité conséquente sur de nombreuses essences locales.



Le diagnostic sanitaire au printemps permet d'identifier précocement les maladies, les attaques de nuisibles et les facteurs environnementaux qui peuvent affecter la vigueur des arbres, afin de prévenir les dommages, planifier les traitements et assurer la longévité et la résilience des arbres dans les espaces urbains et naturels.



Le printemps est la période optimale pour apprécier le houpier, les feuilles (chute prématurée, décoloration...) mais également le développement de champignons, les attaques d'insectes ou de bactéries pathogènes.

Les traitements peuvent être ainsi planifiés : élagages, traitements ciblés, amendements...

Détecter tôt les problèmes de santé permet de planifier des interventions ciblées et efficaces, d'assurer la sécurité des usagers et la conformité aux normes et de mener une gestion durable des espaces verts, tant sur le plan environnemental qu'économique.

JARDIN DE L'ÉGLISE

Sur 850 m², ce site formidable chargé d'histoire au pied de notre église possède l'unique crypte du département.

Le jardin de l'église, présenté au budget participatif de la Région en 2021 a été créé grâce aux votes des Arnolphiens permettant de bénéficier d'une subvention cou-



vrant 50% du montant nécessaire à sa plantation. Il a une vocation de verger partagé avec des pommiers, groseillers, cassissiers, mais également de lieu réservé aux animations en centre-ville.

Il a accueilli le 11 avril dernier l'animation de Pâques organisée par l'ACASA, dont les membres

ont été contraints de procéder au préalable à l'enlèvement de nombreuses déjections canines. D'autres demandes pour l'organisation de manifestations sont également en cours sur ce site.

Pour le bien-être de tous, un arrêté municipal interdit désormais le site à nos amis les chiens.

VILLE PROPRE

Qu'ils soient abandonnés de manière volontaire ou par négligence, les déchets constituent une pollution visuelle et environnementale, dont on mesure de mieux en mieux les effets négatifs : perte de biodiversité, impacts sanitaires, dégradation du cadre de vie et incidences économiques notamment pour les collectivités qui doivent les collecter.

Nos agents des services techniques sont les garants de la propreté en ville et ils doivent être remerciés pour leur travail de chaque jour.

Avec 84 kilomètres de voirie il est obligatoire que chacun d'entre nous soit vigilant quel que soit notre âge : déchets petits ou plus imposants, mégots, déjections canines, encombrants, restes de jardinage,... la liste est longue !

Chacun de ces déchets est source de pollution directe et indirecte mais chacun d'entre nous a le pouvoir d'intervenir, d'être acteur de notre cadre de vie et de sensibiliser son entourage (voisins, collègues, enfants) aux bonnes pratiques.



GRIPPE AVIAIRE LES RÈGLES À CONNAÎTRE



Vous possédez des poules ou des canards à domicile ? Dans le contexte actuel de vigilance face à la grippe aviaire, certaines règles s'appliquent également aux particuliers.

Conformément à l'arrêté ministériel du 25 septembre 2023, la déclaration de vos volailles est obligatoire, même pour une basse-cour familiale. Cette démarche permet aux autorités d'agir rapidement en cas de détection du virus.

En période de risque « élevé », les mesures de protection sont renforcées :

- les volailles doivent être maintenues à l'abri (bâtiment ou filet) pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages ;

- leur alimentation et leur eau doivent être protégées ;
- une vigilance accrue est demandée en cas de mortalité anormale.

Par ailleurs, certaines activités (rassemblements d'oiseaux, échanges) peuvent être temporairement interdites selon les consignes préfectorales.

Pour toute information ou pour effectuer votre déclaration, vous pouvez vous rapprocher de la police municipale : place du Jeu de Paume, accès sous la médiathèque

Tél. : 01 30 59 30 17

Mail : pm@say78.fr
portail-pm.say78.fr

LA POSTE HORAIRES D'ÉTÉ



En raison de la baisse de fréquentation pendant la période estivale, les horaires du bureau de Poste seront aménagés sur la période du 6 juillet au 8 août inclus.

- Lundi 9h à 12h et 14h à 17h
- Mardi 9h à 12h et 14h à 17h
- Mercredi : Fermé
- Jeudi 9h à 12h et 14h à 17h
- Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h
- Samedi 9h à 12h

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 10 août.

GALLINACÉS LIMITATION DES POULAILLERS



La mairie a instauré une réglementation permanente pour encadrer la présence de gallinacés en zone urbanisée, afin de préserver la tranquillité et la salubrité publiques.

Règles de détention par foyer

- Poules : Leur nombre est désormais limité à une fourchette de 2 à 6 individus par foyer.
- Coqs : La détention de coqs est strictement interdite en zone urbanisée en raison des nuisances sonores.

Obligations des propriétaires

Les détenteurs doivent impérativement veiller à :

- Maintenir une propreté constante des installations et l'entretien régulier du poulailler.
- Prévenir toute nuisance olfactive.
- Assurer une protection efficace contre les nuisibles.
- Adapter l'implantation des structures pour limiter les troubles de voisinage.

Contrôles et sanctions

Le non-respect de ces règles peut entraîner une mise en demeure, un procès-verbal, voire des poursuites judiciaires. Les agents municipaux et la gendarmerie sont habilités à effectuer des contrôles pour s'assurer de l'application de cet arrêté entré en vigueur en avril 2026.

Consulter
l'arrêté municipal



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES POUR DES ESPACES VERTS PLUS DURABLES

La commune développe sa flotte d'engins électriques pour plus d'autonomie énergétique.



La commune poursuit son engagement en faveur de la transition écologique avec l'acquisition de nouveaux équipements électriques pour l'entretien des espaces verts. Une tondeuse autoportée ainsi que deux débroussailleuses, toutes les trois électriques, viennent compléter le matériel des services techniques municipaux. Cet équipement moderne s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone, dans un contexte marqué par la hausse des coûts des carburants et la nécessité de limiter les émissions polluantes.

Moins de bruit, plus de confort

Au-delà de l'enjeu environnemental, ces nouveaux matériels présentent des bénéfices concrets pour le quotidien. Leur fonctionnement électrique permet de réduire significativement les nuisances sonores, améliorant ainsi le cadre de vie des riverains. Les cinq agents du service Espaces verts bénéficient également de conditions de travail plus confortables, avec des équipements moins bruyants et sans émissions de gaz d'échappement.

Autre atout : ces équipements seront en partie rechargés grâce à l'électricité produite par les panneaux solaires installés sur les vestiaires du terrain de football. À court terme, la production photovoltaïque de la maison médicale viendra également compléter cette source d'énergie renouvelable, renforçant l'autonomie énergétique des services municipaux.

Une démarche déjà engagée

Cette acquisition s'inscrit dans une dynamique plus large. La commune dispose déjà d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques ainsi que d'un équipement de nettoyage de voirie de type Glutton, lui aussi électrique. Autant d'initiatives qui traduisent une volonté de moderniser les équipements tout en réduisant leur impact environnemental.

À travers ces investissements, la commune confirme son engagement en faveur d'une gestion plus durable de ses équipements et de ses services. Une démarche pragmatique, au service de la qualité de vie des habitants comme de la préservation de l'environnement.

AUTEURS LOCAUX UN SALON POUR VOS FUTURS LECTEURS !

9^e Salon Livre
Auteurs, éditeurs **PARTICIPEZ** au prochain salon du livre

Le vie est un livre merveilleux...

Partez à la découverte du 9^e Salon du livre de Saint-Arnoult-en-Yvelines

SALLE DES FÊTES - LE COLOMBIER - RUE LOUIS GENET
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
15 novembre 2023
10h - 17h30

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines organise la 9^e édition de son Salon du livre, le dimanche 15 novembre, de 10h à 17h, à la salle des fêtes Le Colombier.

Ouvert à tous les styles et à tous les univers littéraires, ce rendez-vous a pour ambition de mettre à l'honneur les auteurs locaux et de leur offrir une véritable vitrine auprès du public. Romans, récits, poésie, ouvrages jeunesse, essais... toutes les sensibilités sont les bienvenues.

Les auteurs sélectionnés auront l'opportunité de présenter et de dédicacer leurs ouvrages tout au long de la journée, dans une ambiance conviviale et propice aux échanges avec les lecteurs. La librairie arnolphienne L'Oiseau Lyre sera également présente pour accompagner cet événement.

Vous êtes auteur, publié à compte d'éditeur ou en autoédition, et vous souhaitez participer ?



Candidatez dès maintenant en scannant le QR code ci-contre et complétez le formulaire en ligne.



Dès le 9^e siècle déjà, les grandes foires, véritables « Amazon » de l'époque, permettaient des échanges mondialisés entre Europe, Asie, Afrique et Moyen-Orient.

LE TEMPS DES FOIRES QUAND L'ÉTÉ RÉVEILLE L'HISTOIRE

> > > > >

Le retour de l'été marque l'ouverture de la saison des festivals, événements et fêtes de plein air. À Saint-Arnoult et aux alentours, on peut encore sentir l'âme des grandes foires marchandes qui ont rayonné tout au long du Moyen Âge.

Si les us et coutumes ont évolué, la ville résonne encore de l'activité intense de cette période estivale. Marchands, maraîchers, artisans et nobles se rencontraient pour commercer, entre ferveur et esprit commercial.

UN CARREFOUR AU BOUT DE LA ROUTE

À l'époque déjà, Saint-Arnoult était une destination prisée. On parcourait des dizaines de lieues (environ 4 km par lieue) pour atteindre ce carrefour stratégique entre Paris et Chartres. Étape vitale sur la route du sel et du grain, la ville rassemble dès le 12^e siècle marchands et visiteurs. En 1498, Louis XII confirme que la foire de la Saint-Arnoult durerait 17 jours pleins autour du 18 juillet. C'était le rendez-vous incontournable pour remplir les greniers avant l'hiver.

LA RÈGLE DE LA CLOCHE

Sur la place, dont on devine l'effervescence via certains vestiges, régnait une discipline de fer.

Comme aujourd'hui, le commerce était sacré et surveillé. Personne n'avait le droit d'échanger avant qu'une cloche ne sonne le début des ventes, garantissant l'équité. Cette cloche est toujours accrochée au n°52 rue Charles de Gaulle. En face, les charrettes étaient déchargées par un système de poulie, encore visible au sommet de la façade du n°49.

DU VIN OU LES MAINS

En cas de fraude, deux issues : payer une tournée générale aux juges ou s'exposer au pilori.

Ces "menottes" de bois rappelaient aux fraudeurs que tricher sur les mesures coûtait cher. La justice de

“

On parcourait des dizaines de lieues pour commercer à Saint-Arnoult.

”

foire, dirigée par le Prieur, tranchait les litiges sur-le-champ pour ne pas entraver les affaires. La zone à l'entrée de la rue de l'Église y était probablement dédiée.

SOLIDAR-ÉTÉ, ICI ET AILLEURS

L'été était aussi solidaire. En 1534, François 1^{er} autorisa une foire à la Saint-Fiacre dont les revenus aidaient les malades. Si elle s'est éteinte au 17^e siècle, l'esprit de fête survit.

Aujourd'hui, Saint-Arnoult vibre au rythme du marché dominical, de la fête de la ville, ou de la brocante de septembre. Et en juin aux alentours, l'on peut encore découvrir l'ambiance des grandes fêtes médiévales à Dourdan, à Rochefort, à Mantes-la-Jolie, à Monthéry ou encore à Provins.

DAVY VANDENDRIESSCHE COACH SPORTIF ET CHAMPION DU MONDE



Titulaire d'un BTS dans le secteur tertiaire, Davy Vandendriessche a préféré orienter sa carrière professionnelle dans le domaine sportif, en devenant tout d'abord dès 2009 initiateur sportif à destination de tous les publics (sport santé, activités gymnique de la forme et de la force), puis au fil des formations, coach sportif en 2011 en salle de sports (fitness, préparation physique, renforcement musculaire, performance...) et formateur au sport de combat et disciplines associées. Lui-même a été sacré en

octobre 2025 champion du monde de kick boxing WKA. Indépendant depuis 2014, il propose ses services aux particuliers, entreprises, associations sportives et salles de sports. « *J'interviens aussi à domicile pour du renforcement musculaire tant à but de performance qu'à objectif de santé après une pathologie. Je m'adapte aux besoins et objectifs de chacun (perte de poids, renforcement musculaire et/ou postural, initiation sportive, augmentation de la capacité cardio-vasculaire...)* », précise le coach de 39 ans, fort de 17 années d'expérience.

Toutes les infos : davycoach.fr - davy.coach@gmail.com
Tél.: 06 77 29 49 32



LIDIA DOMINGUES AIDE-SOIGNANTE



Aide-soignante indépendante depuis 30 ans, notamment dans les Hauts-de-Seine, Lidia Domingues souhaite recentrer son activité sur Saint-Arnoult-en-Yvelines où elle réside depuis 5 années. « *J'ai beaucoup exercé auprès des personnes âgées, notamment en maison de retraite mais aussi à domicile. J'assure également les missions d'aide à la personne, telles les tâches ménagères, l'aide au repas, les courses... toutes les missions pour faciliter la vie à domicile* », confie la néo-Arnolphiennne.

Contact : 06 22 27 91 16

SALON DU LIVRE UN ROMAN DEUX VERSIONS



C'est un sujet qui alimente aujourd'hui bien des débats dans les familles : la place du téléphone portable dans la vie des adolescents. Sous le pseudonyme de Lisa Solane, Isabelle Soulard, mère de deux adolescents, aborde cette thématique avec originalité dans *Les Mondes irrésistibles*.

Particularité de ce projet : sous un même titre, l'autrice publie deux versions du roman, l'une destinée aux enfants et adolescents, l'autre aux adultes. « *Il s'agit du premier roman que je publie, c'est dire que le sujet me tient à cœur* », confie cette enseignante de français et psychopraticienne. « *Les jeux en ligne sont conçus pour rendre les jeunes captifs. Beaucoup de parents se sentent aujourd'hui démunis face aux écrans.* »

Ces deux ouvrages, nourris d'une dimension autobiographique, proposent deux regards complémentaires. Dans *Constance*, destiné aux parents, l'autrice ouvre des pistes de réflexion et de solutions. Dans *Noé*, pensé pour les adolescents, elle dévoile, à travers un récit fantastique, les mécanismes de l'addiction numérique.

« *Les enfants ne se rendent pas toujours compte du piège dans lequel ils tombent. Il était important pour moi de leur transmettre aussi le point de vue des parents et les raisons de leur inquiétude* », explique Lisa Solane, qui reste néanmoins optimiste sur l'avenir.

L'autrice sera présente au Salon du livre du Colombier, dimanche 15 novembre. *Les Mondes irrésistibles* est en vente à la librairie L'Oiseau Lyre au prix de 12,50 € le volume.



Pascaline Loizeau accompagne Romuald Ancelin dans cette aventure, du semis à la récolte, en passant par la cueillette et les livraisons.

BIEN MANGER

RETOUR DES LÉGUMES BIO EN CENTRE-VILLE

> > > > >

Ancien élève du collège Georges-Brassens dans les années 80, Romuald Ancelin, ingénieur de formation, a exercé durant une quinzaine d'années dans de grands groupes français avant d'opter pour un retour à la terre... et à la bonne terre.

La fonction de directeur de projets sur des chantiers à travers le pays s'est très vite révélée ne pas correspondre à la vie dont rêvait Romuald Ancelin.

« Ce que je souhaitais, c'était habiter, travailler et vendre à l'endroit où je vivais », reconnaît l'ancien ingénieur, reconverti depuis 2012 dans le maraîchage.

Depuis 2019, il exploite près de deux hectares de cultures biologiques sur le domaine de la Ferme des Clos, à Bonnelles, sous serres et en plein champ.

« J'alimente trois AMAP à Bonnelles, Guyancourt et Rambouillet, soit environ 130 familles. Aujourd'hui, je souhaite diversifier mon réseau de distribution afin de proposer nos produits bio au plus grand nombre. Les variétés sont choisies

pour leurs qualités gustatives et non pour leur capacité à produire toujours plus. »

AU CELLIER À FROMAGES

Les Arnolphiens pourront désormais profiter de ces légumes bio, disponibles dès ce mois de juin sur réservation. Les paniers seront à retirer du vendredi 18h au samedi 18h chez Le Cellier à Fromages, 56 rue Charles de Gaulle.

Une collaboration qui repose sur une même philosophie partagée avec Morgane le fromager : proposer des produits sains, extra-frais et issus d'un circuit extrêmement court. Les légumes seront récoltés le vendredi même.

COMMENT RÉSERVER ?

Deux formats de paniers, « duo » et « famille », seront proposés aux

“

Les variétés sont sélectionnées pour leurs qualités gustatives et nos produits sont récoltés mûrs.

”

tarifs de 15 € et 30 € environ. Les commandes devront être effectuées au préalable sur le site internet du maraîcher.

La composition des paniers sera actualisée chaque semaine et communiquée via une alerte WhatsApp. Si le début de saison fait la part belle aux radis, salades, carottes, courgettes et choux, les prochaines récoltes verront arriver tomates, poivrons, oignons, mais aussi melons et pastèques.

Découvrez votre maraîcher sur Facebook : « Romuald Ancelin maraîchage ».

L'expérience vous tente ? Envoyez un SMS à Pascaline au 06 83 08 27 17 et vous serez guidés pour passer votre commande sur le site « leslegumesbionnellois.fr »



Présentes en différents points de la commune, ces armoires de fibre optique, appelées points de mutualisation, concentrent les abonnés d'une même zone géographique.

TRÈS HAUT DÉBIT ANTICIPER LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE



La transition numérique se poursuit à Saint-Arnoult-en-Yvelines, comme partout en France. La disparition du réseau cuivre utilisé pour le téléphone et l'ADSL se poursuit au profit de solutions plus performantes, comme la fibre optique.

Le Très Haut Débit permet de bénéficier d'une connexion internet plus rapide et plus stable, adaptée aux usages actuels : télévision par Internet, télétravail, visioconférences ou encore utilisation simultanée de plusieurs appareils au sein d'un même foyer.

La fibre optique constitue aujourd'hui la technologie de référence. Plus performante que l'ADSL, elle permet de transmettre davantage de données, tout en offrant une meilleure qualité de service et une plus grande résistance aux aléas climatiques. Elle présente également l'avantage d'être moins énergivore.

LA FIN PROGRESSIVE DU RÉSEAU CUIVRE

Déployé il y a plus de 50 ans, le réseau cuivre reposant notamment sur les prises téléphoniques en « T » est devenu obsolète. Son entretien est de plus en plus complexe et il ne répond plus aux besoins numériques actuels.

Sa fermeture, engagée à l'échelle nationale, se déroulera progressivement jusqu'en 2030. Cette transition concerne tous les opérateurs et tous les abonnés utilisant encore l'ADSL ou la téléphonie traditionnelle.

“ Anticiper le changement permettra d'éviter toute interruption des services de téléphonie et d'Internet. ”

UNE ÉCHÉANCE FIXÉE À 2028 POUR LA COMMUNE

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, la fermeture technique du réseau cuivre est prévue le 31 janvier 2028. D'ici cette date, les habitants concernés seront invités par leur opérateur à migrer vers une offre reposant sur la fibre optique ou une autre solution Très Haut Débit (4G/5G fixe, satellite...).

Toutes les infos



CINÉMA LE CRATÈRE LES TECHNICIENS DE L'OMBRE



Derrière le projecteur du cinéma Le Cratère œuvrent deux passionnés que les spectateurs croisent à la caisse avant qu'ils ne disparaissent derrière la lueur du projecteur. Laëtitia Beylot et Maxime Gaget sont bien plus que des techniciens de projection. Au fil des séances, des animations et des vacances scolaires, ils mettent leur enthousiasme et leur créativité au service des cinéphiles, petits et grands.

À l'issue de la projection du film d'animation Shaun le Mouton, Laëtitia a ainsi animé un atelier permettant à chaque enfant de confectionner son propre petit ovin, prolongeant la magie du cinéma par un moment créatif et convivial.

Dernièrement, Laëtitia Beylot, Maxime Gaget et leur coordinateur Kévin Salvary ont également proposé une journée spéciale autour de Mario Kart et de la sortie du dernier opus Super Mario Galaxy. Pour l'occasion, l'équipe avait recréé l'univers coloré du célèbre plombier dans le hall du cinéma et imaginé des récompenses destinées aux participants de cette journée placée sous le signe du jeu et de la famille.

Un investissement quotidien, souvent discret mais essentiel, qui contribue pleinement à faire du Cratère un lieu de vie culturelle et de partage apprécié des Arnolphiens.

PRÉVENTION LUTTE CONTRE LES INCENDIES



Un arrêté préfectoral de 2023 interdit du 1^{er} avril au 31 octobre aux propriétaires de terrains, boisés ou non, et aux personnes exerçant les droits de propriété, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces sensibles, à savoir bois, forêts, milieux ouverts intra forestiers, plantations, reboisements et landes.

DROIT DANS LES YEUX

Pourquoi certaines associations de Saint-Arnoult-en-Yvelines n'ont-elles pas reçu de subventions cette année ?

En 2026, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines a mis en place une règle stricte pour l'examen des soldes financiers des associations dans le cadre de l'attribution des subventions. Sur le plan juridique, une subvention publique a une finalité précise : elle vise à couvrir les dépenses de fonctionnement afin d'assurer l'équilibre financier des associations. Elle n'a pas vocation à constituer des réserves. Ce principe de non-thésaurisation implique que l'argent public doit répondre à des

besoins réels et immédiats.

Dans cette logique, la municipalité a instauré une règle claire : les associations dont le solde financier dépasse 200 % du montant demandé - soit plus de trois fois la somme sollicitée - ne sont pas subventionnées cette année. **L'objectif est de réserver les aides aux structures qui en ont réellement besoin.**

Par ailleurs, des « appels à projets » permettent de financer à 100 % des

actions spécifiques, sans condition de trésorerie, afin de soutenir l'activité concrète.

Dans ce contexte, **15 associations ne percevront pas de subvention en 2026.** Leur solde financier dépasse largement le seuil fixé, atteignant pour certaines jusqu'à 11 000 %. **Au total, leurs réserves cumulées dépassent les 800 000 €.**

La commune a dépensé et investi 1 610 552 € pour le sport depuis cinq ans.

VOIRIE DES PASSAGES PIÉTONS SÉCURISÉS CONFORMÉMENT À LA LOI LOM



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière et des déplacements piétons, la mairie a procédé à la neutralisation de la place de stationnement située en amont des deux seuls passages piétons de la commune insérés dans le linéaire de stationnement.

Cette mise en conformité répond aux dispositions de la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019. Son article 52 prévoit en effet qu'aucune place de stationnement pour véhicules motorisés ne puisse être maintenue à moins de 5 mètres d'un passage piéton, dans le sens de circulation, afin d'améliorer la visibilité entre automobilistes et piétons. Les collectivités ont jusqu'au 31 décembre 2026 pour appliquer cette réglementation.

Concrètement, cette mesure permet de limiter les situations où un véhicule stationné masque un piéton souhaitant traverser, notamment les enfants ou les personnes à mobilité réduite. Elle contribue ainsi à renforcer la sécurité de tous les usagers de l'espace public.

Deux secteurs étaient concernés par cette obligation réglementaire, en centre-ville rue Charles de Gaulle et rue Basse. Les emplacements situés à proximité immédiate des passages piétons ont donc été neutralisés par un nouveau marquage au sol.

Au-delà de l'aspect réglementaire, cette évolution s'inscrit dans une démarche plus globale d'apaisement et de sécurisation de la circulation en centre-ville, en faveur du partage de l'espace public.



ETUDES S'INFORMER POUR BIEN POURSUIVRE



Orientation, alternance, recrutement, vie étudiante...

Le Salon « Cap sur la rentrée » de L'Étudiant revient samedi 20 juin à l'Espace Champerret à Paris. Une journée pour rencontrer écoles, organismes de formation et professionnels afin d'affiner son projet d'études ou préparer sa future rentrée. Conférences, conseils personnalisés et échanges avec des étudiants rythmeront également ce rendez-vous incontournable. Entrée gratuite sur inscription.

HANDICAP DEUX NOUVELLES PLACES PMR PLUS ADAPTÉES EN CENTRE-VILLE



Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité en centre-ville, la commune a procédé à la suppression des deux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) situées rue Charles-de-Gaulle, afin d'en créer deux nouvelles, jugées plus adaptées aux besoins des usagers.

Les anciens emplacements présentaient en effet plusieurs contraintes ne permettant pas un usage optimal et sécurisé.

Contrairement aux précédentes, ces nouvelles places sont implantées perpendiculairement au trottoir sur une voirie davantage plane, facilitant ainsi les manœuvres et les déplacements des personnes à mobilité réduite. Situées à proximité immédiate de zébras (transport de fonds), cela permet également de garantir la largeur réglementaire de 3,30 mètres nécessaire au déploiement d'un fauteuil et à la sortie du véhicule en toute sécurité.

À travers cet aménagement, mené de concert avec des personnes à mobilité réduite, la municipalité poursuit son engagement en faveur d'un espace public plus accessible, plus pratique et plus sécurisé pour tous les usagers.

Monter sur scène dès la maternelle, c'est apprendre à s'exprimer, prendre confiance en soi et partager une émotion collective. Une expérience artistique aussi enrichissante que mémorable pour les enfants.



JEUNESSE

LA CRÉATIVITÉ AU COEUR DES ACTIVITÉS

> > > > >

Les animateurs de l'accueil collectif pour mineurs « Les Copains d'abord » ne sont pas trop de 11 pour encadrer et accompagner les enfants. Un succès qui s'explique notamment par une programmation riche, favorisant l'autonomie, l'expression et la créativité de chacun.

Il n'est pas rare de voir l'effectif des « Copains d'abord » frôler les 80 enfants sur la journée, notamment en période de vacances scolaires. Ce rendez-vous hebdomadaire séduit par la diversité des activités proposées, pensées pour éveiller la curiosité et encourager l'expression personnelle des plus jeunes.

Encadrés par une équipe d'animation investie, les enfants participent à de nombreux ateliers : activités manuelles, jeux collectifs,

temps d'expression artistique ou encore animations en extérieur lorsque la météo le permet. Autant d'occasions d'apprendre autrement, de développer leur imagination et de partager des expériences collectives dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Au-delà du simple accueil, « Les Copains d'abord » constitue un véritable lieu de vie, propice au vivre-ensemble et à l'épanouissement. Les animateurs adaptent leurs propositions aux différentes

“
Les enfants montrent un réel intérêt à la richesse culturelle de leur environnement.
”





De la conception à la réalisation, les enfants ont expérimenté toutes les étapes de la création artistique : réflexion collective, élaboration d'une maquette, découverte du street art, puis mise en œuvre sur le support. Le résultat, à la fois coloré et poétique, s'inscrit désormais durablement dans le paysage des Copains d'Abord.

ARAGON COMME SOURCE D'INSPIRATION

Parallèlement, les élèves des écoles élémentaires Guhermont et Camescasse ont également été sensibilisés à l'art et à la culture dans le cadre de l'opération Poésie dans la Ville financée par la commune. Accompagnés par la Maison Elsa Triolet-Aragon, ils ont participé à la création d'une fresque composée de 350 carreaux de faïence, autour du texte Chant pour la Paix de Louis Aragon.

Cette œuvre collective sera installée à l'entrée de la salle des fêtes Le Colombier et inaugurée à l'occasion de la fête de la ville, le 30 mai.

À travers ces projets artistiques variés, la mairie, via son service enfance, jeunesse et scolaire, affirme pleinement sa vocation éducative : offrir aux enfants un espace d'expérimentation où ils peuvent développer leur autonomie, affiner leur sens critique et exprimer leur créativité. Autant de compétences essentielles qui les accompagnent bien au-delà du temps de loisirs.

tranches d'âge afin que chacun puisse évoluer à son rythme, faire des choix et gagner en autonomie.

DANSE, THÉÂTRE ET...

L'art sous toutes ses formes occupe une place centrale dans la programmation. Pour preuve, mercredi 6 mai, au Cratère, les enfants ont présenté aux familles le fruit de plusieurs semaines de création et d'apprentissage. Les plus jeunes ont offert un spectacle de danse avec 13 chorégraphies, tandis que les plus grands ont interprété trois pièces de théâtre.

Choix des textes, des musiques, création des costumes et des accessoires : les enfants ont été pleinement acteurs de leur projet artistique. Une expérience collective valorisante, mêlant créativité, expression et travail d'équipe.

...PEINTURE

Lors des vacances de printemps, c'est à travers la peinture que les enfants ont laissé libre cours à leur imagination. Sur un mur extérieur de 17 mètres, ils ont réalisé une fresque intitulée « Le jardin de rêve », avec l'accompagnement de la Maison Elsa Triolet-Aragon.



DANS VOTRE SALLE
LES PRÉVISIONS
POUR JUIN

Cinéma
Le Cratère

>>>>>

ACTION /
FANTASTIQUE



COMÉDIE



HISTORIQUE



DRAME



Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



Suivez-nous sur notre chaîne WhatsApp.



En plus des emprunts illimités et des pochettes surprises, les bibliothécaires proposeront également des rendez-vous lecture en plein air au parc Arsonneau.



LES ESTIVALES

LE RAYON LECTURE ACCESSIBLE MÊME AU SOLEIL



Les vacances d'été sont synonymes de détente... et de lecture ! Pendant que les bibliothécaires profiteront de cette période estivale pour peaufiner le Salon du Livre de cet automne, tout est déjà mis en place pour accompagner vos envies de lecture durant l'été : emprunts illimités, horaires adaptés et même des pochettes surprises à découvrir. Cette année encore, le parc Arsonneau se transformera également en agréable coin lecture à ciel ouvert.

Lecture en illimité !
Pour vous permettre de faire le plein de lectures avant la fermeture estivale, aucune limitation d'emprunt ne sera appliquée.

Vous pourrez même embarquer jusqu'à deux nouveautés par carte, à condition d'avoir tout bouclé avant le 25 juillet, date de fermeture estivale de la médiathèque. Début des prêts en illimité dès le mardi 23 juin.

Des surprises pour petits et grands

En complément de vos lectures, des pochettes d'été seront à votre disposition dès le samedi 4 juillet. Une par carte d'adhérent, pour ajouter un brin de surprise à vos

lectures estivales et pourquoi pas faire naître des vocations chez les plus jeunes lecteurs.

Biblio Plein Air au parc Arsonneau
- Jeudis 9, 16, 23 juillet et 20, 27 août, de 10h à 11h30

Le parc Arsonneau verra les bibliothécaires installer leur coin lecture à ciel ouvert à même la pelouse à l'ombre de ses arbres, pour partager histoires, contes... et peut-être déjà quelques anecdotes de vacances !

En cas de mauvais temps, rendez-vous directement à la médiathèque.

Horaires et fermeture estivale
Du 7 juillet au 29 août, la média-



Cet été, les livres prennent aussi l'air : lectures, découvertes et moments de détente vous attendent.



thèque « Les yeux d'Elsa » vous accueillera du mardi au samedi de 9h à 13h.

Elle sera fermée du 28 juillet au 15 août inclus, avec une réouverture prévue le mardi 18 août à 9h.

Retour aux horaires habituels à partir du mardi 1^{er} septembre 9h.

Médiathèque

« Les yeux d'Elsa », Place du Jeu de Paume
01 30 59 38 13

mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr

Ouverture (hors période estivale) :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h



EMMANUEL GAU

UN DRAPEAU POUR FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE

> > > > >

Discret mais hautement symbolique, le rôle de porte-drapeau occupe une place essentielle lors des cérémonies commémoratives. À travers sa présence, il incarne la mémoire des anciens combattants, le respect dû à l'histoire et les valeurs de la République.

Sans avoir lui-même connu les conflits, Emmanuel Gau a choisi de s'engager dans cette mission de représentation et de transmission, assurant le lien entre les générations et contribuant à faire vivre le souvenir au cœur de la vie locale.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir porte-drapeau ?

« Je suis le dernier d'une fratrie de six enfants dont quatre garçons. Mes deux frères aînés ont pris part à la guerre d'Algérie entre 1958 et 1962. Avant eux, mon père, Fernand, a été appelé au front à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale, tout comme son frère, Raoul, qui y a d'ailleurs laissé sa vie le 21 mai 1940. Mon grand-père paternel a également porté l'uniforme lors du conflit 14-18, tout comme mon grand-père maternel, sous les couleurs de l'armée belge. Mon arrière-grand-père, Louis Philippe Gau, était également au front face aux Prussiens », retrace Emmanuel Gau, vice-président de la Société historique de notre commune, mais également très attaché à l'histoire de ses aïeux. « Mes recherches dans les Archives nationales à Paris et Bruxelles m'ont permis de retrouver les livrets militaires de mes grands-pères. Ma mère m'a transmis les cinq carnets manuscrits de son père, un par année de guerre, son journal lors de 14 - 18. C'est en mémoire de l'engagement de mes ancêtres que j'assiste aux cérémonies commémoratives. J'avais toujours souhaité devenir porte-drapeau pour leur rendre l'hommage qui leur est dû, mais je

croyais cette fonction dévolue qu'à un ancien combattant, situation que j'ai eu la chance de ne pas connaître. Alors, lorsque mon petit-fils de 16 ans Valentin qui réside en Savoie m'appelle un jour d'avril 2025, pour me dire qu'il est devenu porte-drapeau à l'issue d'une formation sous l'égide de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, alors je me suis dit : pourquoi pas moi ?

Je me suis donc rapproché des associations patriotiques et le 11 novembre 2025, j'officialisais devant le monument aux Morts de Saint-Arnoult, le drapeau de la FNACA à la main ».

Que ressentez-vous lorsque vous portez ce drapeau ?

« Je suis une personne assez sensible. L'énoncé des noms des personnes tombées au champ d'honneur, la sonnerie aux Morts et la Marseillaise m'émeuvent au point que les larmes me montent aux yeux. J'ai toujours eu cette émotion en mémoire des membres de ma famille décédés. Mais aujourd'hui, cette émotion est associée à la mémoire de toutes celles et ceux disparus. Toutes ces générations ont combattu pour faire en sorte qu'aujourd'hui, nous sommes un pays libre. 'Pour bien gérer l'avenir, il faut connaître le passé', telle est la maxime de la Société historique ».

Y a-t-il un moment ou une cérémonie qui vous a particulièrement marqué ?

« Je n'étais pas encore porte-drapeau, mais j'ai assisté parmi le public à la cérémonie du 18 juin

“

Pour l'avenir, je préférerais de loin un jeune porte-drapeau, qu'à nouveau, d'anciens combattants porte-drapeau.

”

2025 sur le parvis de la mairie, précédée de l'inauguration de la nouvelle stèle dédiée au Général Charles-de-Gaulle. J'ai été touché par la cérémonie, mais aussi par l'évidence d'assurer la relève parmi les anciens combattants porte-drapeaux. D'année en année, ils se montrent toujours plus « anciens » et une telle cérémonie s'avère de plus en plus difficile pour leur âge, d'autant plus en plein soleil, voire aussi lors d'une journée venteuse. Il faut le tenir le drapeau ! ».

Comment vivez-vous le fait de transmettre une mémoire que vous n'avez pas connue directement ?

« Il est vrai que je n'ai pas connu de faits de guerre, comme la très grande majorité des Français depuis plus de 80 ans. Mais si mon père s'est montré très silencieux sur ce qu'il a vécu, j'ai lu ses lettres rédigées sur le front et adressées à ma mère. J'ai aussi le souvenir de mes grands frères de retour en permission. J'avais entre 6 et 8 ans. Ils me rapportaient certains faits vécus en Algérie, mais aussi les combats aériens au-dessus des Meurgers où vivait la famille, ainsi que la venue des Allemands qui frappaient à la porte pour demander de la nourriture. Je n'ai pas combattu, mais les souvenirs des conflits sont très présents et ancrés en moi. Il est important de perpétuer ces souvenirs, afin de ne pas oublier et de transmettre ce passé à la jeunesse. Jeunesse qu'il est plaisant de voir présente aux cérémonies patriotiques arnolphiennes par le biais du conseil municipal des jeunes ».

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES

La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.

> > > > >

Est-il possible de rappeler qu'il est interdit de tondre à l'heure des repas ? On se plaint des avions mais ceux-ci sont passagers, les tondeuses durent des heures.

Réponse : Les travaux domestiques bruyants sont autorisés :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Arrêté municipal 127/94 du 21 juin 1994



Je tiens à vous informer que les travaux de démolition à Rambol ont commencé à 7h10 au lieu de 8h !!!!!!!

Réponse : L'arrêté cité ci-dessus, stipule que tout chantier situé à proximité d'habitations doit être interrompu entre 20h et 7h. Néanmoins, pour le chantier de déconstruction de Rambol, la commune a de nouveau explicitement exigé auprès des entreprises de ne pas débuter avant 8 h.

Quand l'aire de jeux du parc Arsonneau sera-t-elle de nouveau accessible ?

Réponse : L'état sécuritaire de l'équipement actuel nécessite son renouvellement. Une consultation est lancée pour définir le budget nécessaire à cette acquisition. Dans l'immédiat, elle reste fermée.



Pourquoi certaines zones ne sont-elles pas tondues ?

Réponse : Cette gestion des espaces verts dite « différenciée » favorise la biodiversité et protège les insectes pollinisateurs. Elle est en application rue Jean Moulin, au parc de l'Aleu ainsi qu'au rond-point du Porc Épic.



Après la chute d'un arbre au parc Arsonneau le 25 mars, la commune a engagé un diagnostic sanitaire approfondi. L'expertise a révélé des fragilités internes sur deux marronniers et un platane, abattus du 18 au 20 mai pour garantir la sécurité du public.



La société arnolphiennne Eco Verde en action à plus de 20 mètres de hauteur.



Après les branches, le fût de chaque arbre a été débité, tronçon par tronçon.



Le constat est sans appel. Ces arbres étaient susceptibles un jour de céder au vent.



Cette intervention s'inscrit dans une démarche de gestion raisonnée du patrimoine arboré communal.



Des colonies de fourmis avaient pris place à l'intérieur des arbres en apparence en bonne santé.



Le mal était bien caché. Chaque arbre d'apparence saine sonnait creux en partie.



Comme pour les arbres précédemment abattus, de nouveaux seront plantés en lieu et place.



Preuves du bien-fondé de l'abattage de ces trois grands arbres.

SORTIR

LOISIRS, SPECTACLES, ETC.



LES RENDEZ-VOUS DE SAINT ARNOULT RANDONNÉE



Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : saint-arnoult-rando.fr

Planning des sorties : saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai

CONTACT : GILLES AU 06 87 01 55 12 - CONTACT@SAINT-ARNOULT-RANDO.FR



**MERCREDI 3 JUIN
L'HEURE DES HISTOIRES**

Les bibliothécaires vous invitent à vivre un moment de détente en écoutant d'incroyables histoires : albums, contes, comptines sont de la partie...

**MÉDIATHÈQUE
DE 10H30 À 11H**

**SAMEDI 6 JUIN
PERMANENCE LITIGE UFC-QUE CHOISIR**

Conseils sur la gestion des litiges de consommation.

Inscription : rambouillet.ufcquechoisir.fr
cliquer sur le bouton orange « Prendre Rendez-vous ».

DE 9H À 11H

**SAMEDI 6 JUIN
LE SARMENT ARNOLPHIEN**

Mise en bouteilles du cru 2025.

**LE MOULIN NEUF, RUE DE NUISEMENT
DE 9H À 17H**

**SAMEDI 6 JUIN
CAFÉ COUTURE**

Par l'association Ressources&Vous.

**10 RUE LAGUESSE CHARRON
DE 14H À 17H**

**DIMANCHE 7 JUIN
20^E FESTIVAL DE CHORALES DES YVELINES**

Par la Société Musicale.

**CRATÈRE & ÉGLISE DE SAINT ARNOULT
DE 11H À 19H30
ENTRÉE LIBRE
TÉL. : 06 82 37 82 43**

**DIMANCHE 7 JUIN
KERMESSE PAROISSIALE**

**JARDIN DU PRESBYTÈRE
À PARTIR DE 12H30
ENTRÉE LIBRE
TÉL. : 06 08 16 63 06**

**VENDREDI 12 JUIN
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ASCS-SA)**

Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé.

**SALLE PRINTEMPS,
ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO
DE 17H À 19H**

**VENDREDI 12 JUIN
SPECTACLE DE DANSE**

Par le Conservatoire.

**LE CRATÈRE
20H**

**SAMEDI 13 JUIN
LA GUINGUETTE**

**BOULODROME
DÈS 17H**

**DIMANCHE 14 JUIN
EXPOSITION ANNUELLE**

Par l'association Espace Temps.

**SALLE PAUL VERLAINE
DE 10H À 18H**

**DIMANCHE 14 JUIN
SPECTACLE DE DANSE**

Par le Conservatoire.

**LE CRATÈRE
16H**

**MERCREDI 17 JUIN
L'HEURE DES HISTOIRES**

Les bibliothécaires vous invitent à vivre un moment de détente en écoutant d'incroyables histoires : albums, contes, comptines sont de la partie en fonction de leurs envies.

**MÉDIATHÈQUE
DE 10H30 À 11H**

**JEUDI 18 JUIN
LES RENCONTRES DE LA MÉDIATHÈQUE**

Pour le plaisir de se retrouver le temps d'un moment convivial, pour échanger quelques mots et quelques idées de lectures autour d'un café ou d'un thé... une activité différente est proposée chaque mois : dictée, jeux de société, atelier créatif, café littéraire...

En partenariat avec le CCAS de la ville.

**MÉDIATHÈQUE
DE 15H À 16H30
SUR INSCRIPTION : 01 30 59 38 13**

**JEUDI 18 JUIN
APPEL DU 18 JUIN 1940**

Cérémonie organisée par l'ASAMC à la stèle du Général de Gaulle, suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

**PARVIS DE LA MAIRIE
18H**

**DIMANCHE 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE**

**PLACE JEAN MOULIN
DE 15H À 23H**

**MARDI 23 JUIN
BB LECTEURS**

Animation d'éveil culturel à travers le livre destinée aux enfants de 0 à 3 ans. Elle sensibilise et familiarise l'enfant au livre, en l'aidant à développer son langage, sa curiosité, son imagination et son écoute.

**MÉDIATHÈQUE
9H15 ET 10H30**

**VENDREDI 26 JUIN
GALA DANSES ORIENTALES ET MODERN JAZZ**

Par le Club des Remparts.

**LE CRATÈRE
DE 17H À 21H30
GRATUIT**

**SAMEDI 27 JUIN
BB LECTEURS**

Animation d'éveil culturel à travers le livre destinée aux enfants de 0 à 3 ans. Elle sensibilise et familiarise l'enfant au livre, en l'aidant à développer son langage, sa curiosité, son imagination et son écoute.

**MÉDIATHÈQUE
10H30**

**SAMEDI 27 JUIN
RÉPARE CAFÉ**

Par l'association Ressources&Vous.

**SALLE PAUL VERLAINE
DE 14H À 17H
RESSOURCEETVOUS.ORG**

TROTTE MENU
INSCRIPTIONS OUVERTES
 Rentrée septembre 2026

Bienveillance et Esprit familial

Jours d'accueil : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
 Horaires d'ouverture : 8h30 à 17h
 Âge : de 10 mois jusqu'à l'entrée maternelle
 Fermeture : tous les mercredis et vacances scolaires

VOUS POUVEZ JOINDRE MME LALANDE SANDRA, DIRECTRICE :
 • TROTTEMENU.SAINTARNOULT@GMAIL.COM
 • 07 86 73 07 56 / 01 30 59 34 14 (DE 9H À 16H)

KERMESSE PAROISSIALE
 Dimanche 7 juin 2026
 à partir de 12h30
 Jardin du Presbytère

Restauration sur place
 Réservation possible
<https://paroisse-de-saint-arnoult-en-yvelines.surmonsters.com>

Chamboule-tout, Pêche à la ligne,
 Tir à la carabine,
 Atelier maquillage, ...

Marché aux puces
 Studio photo

17h45 - Tirage de la Tombola
 18 la tombola tombola

Switch 2
 4 entrées au Parc Astérix
 1 restaurant gastronomique pour 2
 Air fryer

RAMBOUILLET TERRITOIRES
 06 78 16 61 56

RAMBOUILLET TERRITOIRES
 SPECTACLE

SPECTACLE DE DANSE

Vendredi 12 juin 2026
 20h
 Dimanche 14 juin 2026
 16h
 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Le Cratère

Berninger Chaouet, chorégraphie et danse 2022
 Françoise March, danse 1927
 Aurèle Chaouet et Pierre André Touss, danse classique

RAMBOUILLET TERRITOIRES

DANS LES ÉCOLES
DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT L'ÉTÉ

À l'approche des vacances, le mois de juin s'annonce particulièrement animé dans les écoles de la commune. Sorties, spectacles, projets pédagogiques et temps festifs rythment cette dernière ligne droite de l'année scolaire. Chaque établissement vous dévoile son programme, avec en point d'orgue les traditionnelles kermesses auxquelles les familles sont chaleureusement conviées.

Maternelle Jeu de Paume
 06 juin : cross USSA
 13 juin : fête de l'école
 20 juin : kermesse avec l'école Camescasse

Maternelle Guhermont
 5 juin : kermesse de 17h à 19h
 22 juin : accueil de la ferme Tiligolo toute la journée à l'école.
 25 juin : la Grande Lessive
 29 juin : les Olympiades

Ecole Guhermont
 06 juin : cross USSA
 08 juin et 18 juin : sortie char à voile au Plessis-Pâté
 23 juin : spectacle de fin d'année au Cratère
 26 juin : sortie vélo
 27 juin : kermesse
 30 juin : visite de la maison Elsa Triolet - Aragon

Ecole Camescasse
 08 juin : sortie France miniature
 20 juin : Kermesse avec la maternelle Jeu de Paume.
 30 juin : la Grande Randonnée

LA GUINGUETTE EST DE RETOUR!
 Saint-Arnoult-en-Yvelines

SAMEDI 13 JUIN 2026
 A partir de 17h

ORGANISÉE PAR
CENTURY 21 LD Immobilier & **TripAs** CRÉPERIE PORTUGAISE

GRILLADES SUR PLACE | BAR À COCKTAILS | LIVE MUSIC

AU TERRAIN DE PÉTANQUE
 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

CÉRÉMONIE
COMMÉMORATION DU 18 JUIN 1940

Jeudi 18 juin 2026 - 18h -

Stèle du Général de Gaulle
 Parvis de la mairie
 Saint-Arnoult-en-Yvelines

- LEVÉE DES COULEURS
- LECTURE DES MESSAGES
- DÉPÔT DE GERBES
- SONNERIE AUX MORTS
- MINUTE DE SILENCE
- MARSEILLAISE

Un vin d'honneur sera offert par la mairie, en salle des mariages après la cérémonie.

LES JEUDIS DE LA BERGERIE
SOIRÉES APÉROS CONCERTS
RESTAURATION SUR PLACE



LES APÉROS-CONCERTS DE LA BERGERIE

LES JEUDIS 4, 11, 18, 25 JUIN ET 2 JUILLET

UNE AMBIANCE DÉCONTRACTÉE ET ESTIVALE.

La Bergerie nationale de Rambouillet organise la cinquième édition de ses « apéros-concerts » les jeudis 4, 11, 18 et 25 juin, ainsi que le 2 juillet. Ces soirées estivales se déroulent dans le cadre naturel et bucolique du jardin de Montorgueil, au sein de la Bergerie nationale, située dans le parc du château à Rambouillet (78120). Elles offrent une ambiance conviviale et champêtre, inspirée de l'esprit guinguette. L'événement vise à dynamiser le site en proposant une programmation culturelle accessible à tous, tout en valorisant les produits issus de l'exploitation agricole de la Bergerie.

Chaque soirée débute à 19h, avec des concerts de 20h à 22h. Le public, invité à venir en famille ou entre amis, peut profiter d'une offre de restauration mettant à l'honneur les produits de la ferme. L'entrée est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. La programmation musicale variée mêle jazz, rock, reggae et variété.

Lieu : Bergerie nationale de Rambouillet - Parc du château - 78120 Rambouillet.

> Entrée libre et gratuite - dans la limite des places disponibles et sous réserve d'annulation en cas de mauvais temps.

> Restauration et buvette sur place.

Renseignements : 07 77 69 68 19

Suivez l'actu du Festival sur www.facebook.com/BergerieNationaledeRambouillet

Site internet : bergerie-nationale.fr/evnement/aperos-concerts-bergerie/





LE PETIT ARNOLPHIEN

TA VILLE, TON JEU !

DÉCOUVRE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES EN T'AMUSANT

Beaucoup d'erreurs se sont glissées entre ces deux images de notre mairie, sauras-tu en retrouver au moins 7 ?








NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

Nos nouveau-nés

Auxence MÉRY, le 14 avril 2026

Ils se sont pacsés

Thomas GILLET et Charlotte GIRARDIN, le 25 avril 2026

Ils nous ont quittés

René BOUTÉS, le 6 avril 2026 • Josette MARVIER, le 30 avril 2026 • Richard GRIVOT, le 8 mai 2026

PLAN CANICULE

En prévision d'une éventuelle canicule cet été, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal. Cette démarche est volontaire.

Coupon à découper et à faire parvenir au CCAS - Mairie Place du Jeu de Paume 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines ccas@say78.fr - Tél. 01 30 88 25 20

Nom :

Prénom : Âge :

Personne handicapée : Oui Non

Adresse :

.....

N° de téléphone :

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

.....

Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) :

.....

.....





FÊTE DE LA MUSIQUE

DIMANCHE 21 JUIN 2026
PLACE JEAN MOULIN
DÈS 15H

Avec

WATASHI et **DJ PANS**

avec aussi...

- Akorda Kun
- Turn

RESTAURATION SUR PLACE :

Mobile Boule, Tripa's, Cò Thi, Léa Polizzi
Emy's Burger, Italian Street Food, La Di Tito
Amicale du personnel communal.



*Saint-Arnoult
en Yvelines*